

Exposition

« 1878 : L'arrivée des eaux à Alès »



AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALÈS
4, Boulevard Gambetta

29 Juin - 03 Septembre 2010
13H30 à 17H15

PREAMBULE

Ressource indispensable et facilement accessible aujourd'hui, l'eau n'a pourtant pas toujours coulé de source à Alès.

Le **25 septembre 1878**, après une très longue gestation, elle arrive enfin dans la ville, en provenance des sources de La Tour.

C'est cet événement, souvent méconnu, que les Archives Municipales vous proposent de découvrir au travers de photographies et de documents inédits.

Nous tenons à remercier ici les personnes qui ont contribué à cette exposition par leur aide aux recherches ou leur prêt de documents :

- Les Archives Municipales de la Ville de Nîmes et tout particulièrement M^{me} Corinne POTAY
- Les Archives Municipales de la Ville de Lunel
- M^{me} Aleth JOURDAN , conservatrice du Musée Pierre André Benoît
- M^{me} Raymonde PRONO pour sa traduction du poème
- M. Michel VINCENT

INTRODUCTION

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'alimentation en eau potable de la Ville d'Alès s'effectue à l'aide de puits, de citernes et de l'eau du Gardon.

La plupart des puits sont privés ; l'eau y est puisée à l'aide d'un seau actionné par une chaîne. Quelquefois elle est obtenue par une pompe, ce dispositif permettant notamment de distribuer l'eau dans tous les quartiers, en cas d'incendie.

Les plus pauvres se rendent aux puits publics.

Dans les deux cas, il sont alimentés par des sources et des infiltrations du Gardon, alors pures et abondantes.

Dans les lieux élevés où il est impossible de creuser des puits, des citernes permettant de recueillir les eaux de pluie sont installées.

Ces moyens d'approvisionnement jusque-là suffisants vont rapidement être dépassés, à la fin du siècle, par l'accroissement de la population et le développement des industries.

Celles-ci, et principalement les exploitations minières (charbon, fer) installées près du Gardon, altèrent la qualité de ses eaux, les rendant impropres à la consommation

Il devient dès lors nécessaire de rechercher une autre solution pour alimenter la ville en eau potable.

LES DIVERS PROJETS ENVISAGES

Fournir une eau abondante et salubre à la population alésienne a été une préoccupation récurrente dans l'histoire de la ville.

On peut considérer que c'est un évêque, Monseigneur d'AVEJAN, qui en est le précurseur.

Lors du Conseil de Ville du **27 mai 1725**, il relate que « *...depuis plusieurs années il a éprouvé que la disette d'eau pendant l'été, la corruption des eaux dans la sécheresse, étaient capables de causer des grandes maladies ; que dans l'été dernier, plusieurs particuliers avaient été obligés d'envoyer chercher l'eau hors de la ville, les puits des quartiers élevés étaient entièrement à sec ; qu'il paraît convenable et utile pour la santé des habitants et la commodité publique de faire conduire dans la ville une ou plusieurs des fontaines qui sont au-dehors, pour ensuite les répartir dans les quartiers qui en ont le plus de besoin...* ».

Cette dernière suggestion est adoptée par le Conseil qui charge M. CLAPIES, Inspecteur des travaux publics de la province, de faire faire un devis estimatif de la dépense afin d'amener la source de Russeau (quartier de Rochebelle) dans la ville, pour y alimenter trois fontaines situées au Marché, à la porte des Cordeliers et sur la place Saint-Jean.

L'adjudication est faite le **09 août 1725** à M. Guillaume ROLLIN, architecte de la Ville, sous le cautionnement de M. Claude SAUZET-CLARIS, également architecte, pour la somme de 19762 livres.

Il débute les travaux en **1726**.

Mais, la quantité d'eau fournie par la source a été mal estimée et on s'aperçoit rapidement qu'elle sera insuffisante. L'entreprise est donc abandonnée et le contrat rompu à l'amiable.

Le bail est résilié le **17 juillet 1727** et la Ville doit s'acquitter de 5034 francs 13 sols.

On notera ici que François BONNAL-OLIVE, dans sa « Description de la ville d'Alais » (**1788**), évoque des fontaines publiques avant cette date.

Il fait notamment allusion à un aqueduc, conduisant les eaux de la fontaine de Russeau à la place du Marché, qui aurait été détruit en **1629**, pendant le siège d'Alès, et dont on aurait « *trouvé la partie qui passait sur ce pont en faisant la réparation au pont du Marché* ».

J.M. MARETTE à l'aide d'une argumentation détaillée démontre très justement dans ses « Recherches historiques sur la ville d'Alais » (**1858**) qu'il n'existe aucune preuve de l'existence de fontaines antérieures et qu'il est fort probable que les vestiges découverts sont ceux des travaux précédemment cités.

Un peu plus tard, c'est au tour du successeur de Monseigneur d'AVEJAN, Monseigneur de MONTCLUS, de proposer d'amener les eaux de l'Abbaye royale de Notre-Dame des Fonts, située à Saint-Julien-de-Valgalgues, afin d'alimenter la ville mais aussi le jardin et le palais de l'Evêché.

Ce projet trop onéreux pour les finances de la Ville se heurte surtout à l'opposition de l'abbesse d'Alès, propriétaire de la source.

Il est rejeté par le Conseil de Ville le **17 décembre 1747**.

En **1781**, Monseigneur de BALORE, évêque lui aussi, songe le premier à utiliser une machine afin d'amener l'eau courante à la ville.

Il s'agit d'une « pompe à feu » (pompe à vapeur), située à proximité de l'hospice, qui puiserait l'eau dans un bassin alimenté par le canal des Moulins et la porterait, soit sur la Maréchale, soit un peu plus bas, d'où elle serait distribuée à des fontaines situées dans divers quartiers de la ville.

D'une part, la difficulté à faire financer le projet par des souscripteurs pour sa construction, et par la Ville pour son entretien, et d'autre part, son départ à Nîmes empêcheront son aboutissement.

Ensuite c'est un ingénieur, M. POMMIER, qui propose de dériver le Gardon à Gournier (la Royale), en le faisant passer à l'est de la ville (entre le Colombier et Conilhères), tout en y amenant une portion de ses eaux par une dérivation supérieure. Ce projet n'est pas retenu non plus.

En **1832**, le Conseil Municipal conscient de l'importance des fontaines publiques pour la population, fait de leur établissement l'objet d'un concours.

M. le Baron DHOMBRES-FIRMAS, lors de la séance du **13 Mai 1832**, y expose un rapport sur ce sujet. S'il reconnaît que « *...les habitants ne manquent pas d'eau grâce aux puits et citernes, ils n'en sentent pas moins de quelle importance seraient des fontaines et des eaux courantes pour la propreté des rues, pour rendre l'atmosphère plus salubre en rafraîchissant la température brûlante de l'été et en cas d'incendie...* ».

La Municipalité demande donc aux concurrents d'amener sur la place de l'Hôtel de Ville « *25 pouces de fontainiers (soit 480 m³/jour) d'eau de bonne qualité* » qui serait distribuée à l'aide de 10 fontaines dans les différents quartiers. Elle leur laisse le libre choix des moyens tout en leur proposant diverses orientations : la conduite, par un aqueduc ou des bournaux, des eaux des sources de Saint-Privat, des Fonts ou de toute autre du voisinage ; la construction de puits artésiens ; l'utilisation de machines à vapeur prenant l'eau dans un puisard établi sous le Moulin Neuf ; celle de béliers hydrauliques, ou encore des pompes mues par le vent.

Après examen par une commission, il est décidé que le projet retenu devra amener au minimum 50 pouces de fontainiers d'eau (soit 960m³/jour) sans dépasser la somme de 80 000 francs.

A l'instar des précédents, il ne verra jamais le jour.

Il faut ensuite attendre **1841** pour que la question des eaux soit à nouveau d'actualité. Il s'agirait cette fois de prendre les eaux du Gardon, au niveau du château de La Tour et d'appuyer leur conduite, jusque dans la ville, sur les flancs du chemin de fer de La Grand-Combe. Une compagnie se chargerait de cette entreprise, en contre-partie de quoi elle vendrait aux propriétaires ou aux établissements publics la quantité d'eau demandée tout en s'engageant à fournir à la Ville, à un prix donné, autant de fontaines qu'elle voudrait en établir.

En **1842**, un mécanicien alésien propose dans une brochure, un système consistant à élever jusqu'à la plate-forme de la Maréchale, les eaux d'un puits très abondant se trouvant sous la place de Berthole, conservé lors de la construction du quai.

Bien que M. RIVIERE-DEJEAN fasse allusion à un jet d'eau sur cette place, aucune preuve de son existence n'a été rapportée.

Le **30 août 1846**, M. Jules TEISSIER, spécialiste de la question, présente à la réunion extraordinaire de la Société Géologique de France réunie à Alès, un mémoire sur les « *Moyens d'approvisionner d'eau la ville d'Alais* ».

Il propose d'utiliser la force hydraulique du Gardon pour actionner des pompes installées au Moulin Neuf (acquis par la Ville lors de la construction du quai de ceinture). Elles permettraient d'élever, pour la somme de 300 000 francs, 150 pouces d'eau (soit 2880 m³/jour) sur la place de l'Hôtel de Ville, distribués ensuite dans tous les quartiers de la ville.

Le **07 Octobre**, un industriel lyonnais, Emile TEULE, propose d'exécuter ce projet. Moyennant une redevance annuelle de 12 000 francs, versée pendant 45 ans, il se charge de fournir 27 pouces fontainiers (soit 504 m³/jour).

Les eaux seraient prises dans un puits, creusé dans l'usine du Moulin Neuf, qu'il rachèterait à la Ville 100 000 francs, et élevées à l'aide d'un moteur sur la place de la Maréchale.

Là, elles seraient recueillies dans un château d'eau qui se déverserait dans un réservoir souterrain d'une contenance de 800 m³, d'où, après avoir été filtrées, elles seraient ensuite distribuées dans tous les quartiers à l'aide de 25 bornes fontaines.

L'entreprise se chargerait de tous les frais de construction et d'entretien et propose en outre de convertir le moulin en une fabrique de tissus de soie.

Ce projet adopté en Conseil Municipal le **12 Octobre 1846** est conclu par un traité le **16** du même mois. Cependant il ne sera jamais exécuté ; M. TEULE n'ayant pas réuni les capitaux nécessaires.

La question de la fourniture d'eau potable est donc à nouveau soulevée en Conseil Municipal, le **28 Septembre 1847**, où trois propositions reçues sont évoquées :

La première émane de M. BEAUREGARD, de Lyon, qui s'engage au nom de sa compagnie à remplir les conditions imposées par la Ville à M. TEULE.

De leur côté, MM. CHAMEROY Paul, EMORINE et CROZET et Cie offrent de fournir l'eau sous diverses conditions.

Enfin, M. DELACHAISE, mécanicien, présente un projet d'adduction d'eau.

Après examen par une commission, on décide de signer un traité avec M. BEAUREGARD lors de la séance du **04 décembre 1847**.

Toutefois, la Révolution de Février **1848** survenue peu après, empêchera son exécution.

Le sujet est remis à l'ordre du jour du Conseil Municipal le **24 Novembre 1855**, où une commission est chargée d'étudier la possibilité de fourniture des eaux, au moyen d'un système hydraulique installé au Moulin Neuf.

Le **13 Mai 1856** on propose de soumettre à un concours public, « *la recherche et la proposition des moyens les plus convenables pour résoudre la question des eaux* ».

Deux projets sont alors reçus :

Le premier, déposé le **29 Mars 1857** par M. CAUCANAS aîné, ingénieur civil, auteur du service hydraulique établi à Uzès, consiste en l'élévation des eaux du Gardon à l'aide de la force motrice du Moulin Neuf.

Le second, émane de M. Auguste TUR, conducteur des Ponts et Chaussées, attaché au service hydraulique du Gard, le **20 Mai 1857**. Il a pour objet la dérivation et la conduite dans la ville d'une partie des eaux des sources de La Tour.

Après avoir chargé la commission de leur étude, le concours est clôturé le **18 juin 1857**.

LES PROJETS DU CONCOURS

Le **27 mars 1858**, Laurent ROCH, rapporteur de la commission, présente au Conseil Municipal les deux projets.

M. CAUCANAS se chargerait de faire arriver du Moulin Neuf, sur divers points de la ville, 1 million de litres d'eau filtrée (soit 52 pouces fontainiers) par 24 heures, et demanderait en échange une annuité de 16 000 francs pendant 50 ans, ou de 12 000 francs seulement, si la Ville lui abandonnait le Moulin Neuf.

Le **6 août** il précise que les eaux seraient élevées jusqu'à la place de la Maréchale.

Le **30 octobre 1857** il renouvelle son offre, mais cette fois-ci au nom de la Société CAUCANAS et Compagnie.

Enfin le **05 décembre** il propose, toujours au nom de la même compagnie, un 2^e projet : la dérivation des eaux de La Tour par la rive droite du Gardon.

Il s'agit de faire arriver au faubourg de Rochebelle, où serait construit un château d'eau, 80 pouces d'eau (soit 1536 m³/jour) en échange de 20 000 francs par an, pendant 50 ans.

Pour sa part, M. TUR propose un premier avant-projet avec mémoire, plans et devis consistant en la dérivation des eaux de source de La Tour, à l'aide d'un aqueduc en maçonnerie, suivant la rive gauche du Gardon et aboutissant à un bassin de distribution placé à la hauteur de la Maréchale.

Il conduirait 675 pouces fontainiers (soit 12960 m³/jour) pour une dépense de 310 000 à 350 000 francs.

Conscient du coût de celui-ci, il en présente un deuxième où il propose la dérivation, par la rive gauche ou droite du Gardon, et suivant à peu près le tracé du 1^{er} avant-projet, de 108 pouces (soit 2074 m³/jour) pour un montant de 140 000 francs ou bien de 250 pouces (soit 4800 m³/jour) pour la somme de 210 000 francs.

Le canal d'adduction en maçonnerie ordinaire, primitivement proposé, serait remplacé par un aqueduc en ciment. D'une longueur totale de 6900 mètres, il comprendrait :

- 1 conduite libre en ciment de 5000 m de long , placée au fond d'une tranchée.
- 2 syphons ou conduites forcées en ciment ou en tuyaux de tôle bitumée de 1900 m de long, situées également dans une tranchée.
- 31 regards disposés sur toute la longueur de la conduite libre.
- 1 bassin de prise d'eau construit dans l'emplacement des sources.
- 1 bassin de distribution construit sur le plateau Pèlerin ou sur la Maréchale, pouvant contenir au moins 800 m³ d'eau.

LES EAUX DE LA TOUR

Les sources de La Tour jaillissent sur les bords du Gardon, des montagnes calcaires qui s'élèvent sur sa rive droite, au pied du village de la Tour qui leur a donné son nom.

Coulant sur plusieurs points dans un espace d'une longueur de près de 200 mètres, certaines naissent dans l'écluse du moulin de La Tour et d'autres en amont de celle-ci, avant de se jeter dans le Gardon.

C'est à ces dernières que sera empruntée la dérivation destinée à approvisionner la Ville d'Alès.

Elles paraissent, en effet, providentiellement destinées à l'usage que l'on se propose d'en faire.

Ainsi pour M. TUR « *...la nature semble avoir placé les eaux de La Tour dans le voisinage de la ville d'Alais en vue de pourvoir aux besoins que les autres richesses du sol devaient un jour amener ...* », et pour M. PERES, auteur d'une « Notice sur l'établissement de fontaines publiques à Alais », « *...si les eaux de La Tour pouvaient être canalisées jusqu'à Alais, ce serait comme si une des branches du Gardon coulait à l'intérieur de notre ville...* ».

Situées dans la commune des Salles-du-Gardon, leur faible éloignement, (6640 mètres en amont d'Alès), leur hauteur au-dessus des points les plus élevés de la ville, (la côte de l'eau à la prise serait de 150m90 et à l'arrivée à Alès de 146m) sont, entre autres, des circonstances favorables à leur dérivation.

Leur abondance est constatée par un jaugeage officiel exécuté le **13 août 1857**, au plus bas étiage, duquel il résulte que leur débit s'élève à 140 litres par seconde.

Elle sera ultérieurement confirmée par de nouveaux jaugeages, les **30 juillet 1858** et **04 août 1859**, qui mesureront des débits de 88 et 90 litres, donc bien supérieurs au volume d'eau, de 60 litres par seconde, que la Ville se propose de conduire dans ses murs.

En outre, l'eau de La Tour possède les qualités que l'on recherche dans une eau potable. Analysée par M. DESPEYROUX, alors professeur de chimie au collège d'Alès, « *...elle est parfaitement apte à dissoudre le savon et à cuire les légumes...* ». De plus, sa température prise à diverses saisons de l'année, a été sensiblement la même et comprise entre 11 et 12 degrés centigrades.

Pour M. BELGRAND, ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé du service des eaux de la Ville de Paris, « *...la source de La Tour appartient à la meilleure catégorie des sources calcaires ; elle est plus agréable à boire et elle est plus saine, et ses eaux sont toujours limpides et fraîches...* ».

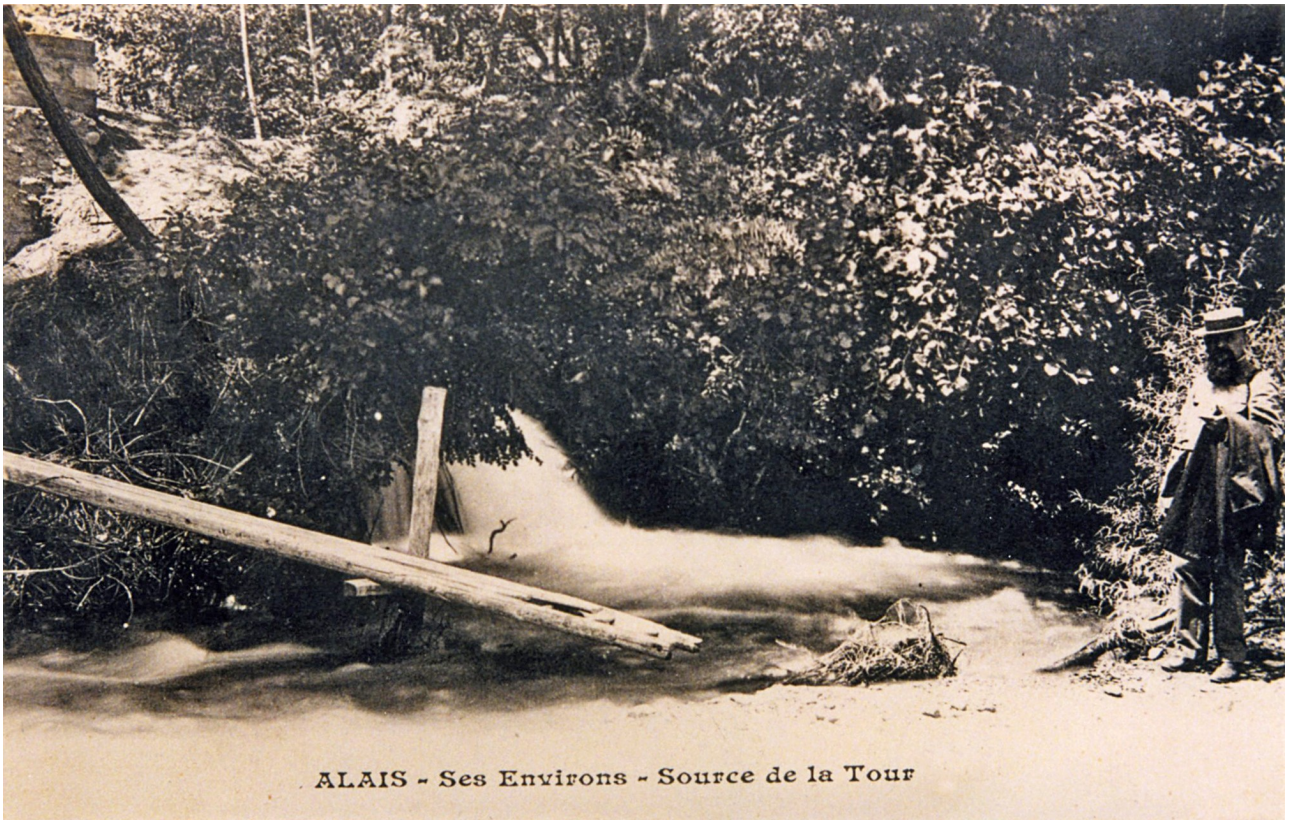
Si le choix des sources de La Tour semble donc incontestable il reste cependant un problème à régler : l'achat ou l'expropriation du moulin de La Tour.

Une promesse de vente, en date du **13 décembre 1857**, du sieur Jean Melon FIGUET, à la Ville d'Alès, « *...de toute la propriété qu'il possède au lieu de La Tour comprenant l'ancienne tour elle-même, ses accessoires et tout ce qui est sur les bords du Gardon avec la partie du lit en dépendant...* », au prix de 3500 francs, devrait le résoudre prochainement.

Il faudra toutefois attendre le **13 avril 1866** pour que l'acquisition des sources devienne effective.

Le **27 Mars 1858**, le Conseil Municipal suit donc les conclusions de la commission qui préfère le projet de M. TUR paraissant «*... le plus économique et le plus rationnel au double point de vue de la quantité et de la qualité...*» à celui de M. CAUCANAS semblant «*...insuffisant pour donner à la ville la quantité d'eau nécessaire, en même temps qu'il entraînerait à des dépenses relativement plus considérables...*».

Il demande qu'une étude soit faite, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du Gardon, avant toute décision sur le mode d'exécution et la confie, ainsi que la préparation du projet définitif, à M. TUR à qui on alloue une indemnité de 800 francs pour couvrir les frais engendrés.



ALAIS - Ses Environs - Source de la Tour



LE PROJET TUR

L'approbation des plans, devis, mémoire descriptif et cahier des charges dressés le **1^{er} octobre 1859** par M. TUR, dans son projet définitif, est votée le **07 octobre**.

C'est la rive gauche du Gardon qui, après étude comparative, a été définitivement choisie pour l'établissement du canal d'adduction.

Les principales dispositions en sont les suivantes :

« Du point où les eaux surgiront sur la rive gauche, l'aqueduc qui les recevra ira contourner le mamelon *Deleuze*, traversera le chemin de fer sous le pont de la fontaine *Rivière* et suivra sur 2 kilomètres environ, en longeant le chemin de fer, les sinuosités de la montagne au pied de laquelle la voie ferrée est établie. Il traversera en souterrain le mamelon du *Soulier* et se développera à sa sortie sur le flanc du coteau jusqu'au valat de *Fontanes*. Arrivé à ce dernier point l'aqueduc passera par dessus le chemin de fer qui lui est contigu jusqu'au pont *Sugier*, sous lequel il traversera de nouveau le chemin de fer. Il passera ensuite près du mas *Thibaut*, traversera sur un viaduc la vallée du Grabieu au droit de la Glacière de l'Hôpital, et viendra, en suivant le coteau qui se prolonge jusqu'à Alais, aboutir au bassin ou réservoir qui sera établi sur le monticule *Berthezène*, près de la propriété *Pèlerin* ».

Toutes les parties de l'aqueduc, long de 6830 mètres, et dont la pente sera en général de 0m30 par kilomètre (avec des variations de 0m20 à 0m40), seront en béton de chaux hydraulique.

Les principaux ouvrages d'art seront :

- Un bassin de prise d'eau de 7 mètres 60 de large et de 11 mètres 10 de long.
- La traversée du Gardon, au moyen d'un barrage creux établi en travers de la rivière.
- Le souterrain du Soulier de 345 mètres de long.
- Le syphon des Tamaris, de 1068 mètres de long, partant du valat de Fontanes et aboutissant à la butte Thibaud.
- Le pont-aqueduc de Grabieu de 388 mètres de long, formé de 52 arches.
- Des regards établis tous les 150 mètres pour faciliter la visite de la conduite.

Les travaux relatifs à la distribution se composeront :

- D'un réservoir établi sur le monticule Berthézène, de 30 mètres de long et 28 mètres de large, partagé en 8 galeries, et contenant au total 1600m³ d'eau.
- D'un système de tuyaux en ciment de différents diamètres qui se ramifieront dans tous les quartiers et faubourgs de la ville.
- De 43 bornes fontaines en fonte, ornées sur leur face antérieure d'une rosace, sous laquelle figureront en relief les armoiries de la ville ainsi que le millésime de l'année de l'exécution gravé sur le socle, et équipées d'un robinet en bronze.

Au total le projet s'élève à 450 000 francs : 320 000 francs pour les dépenses relatives à la conduite et 130 000 francs pour celles de la distribution.

Le Conseil Municipal décide qu'il sera exécuté par adjudication ou bien par traité, à forfait ou de gré à gré, et financé par un emprunt de 420 000 francs.

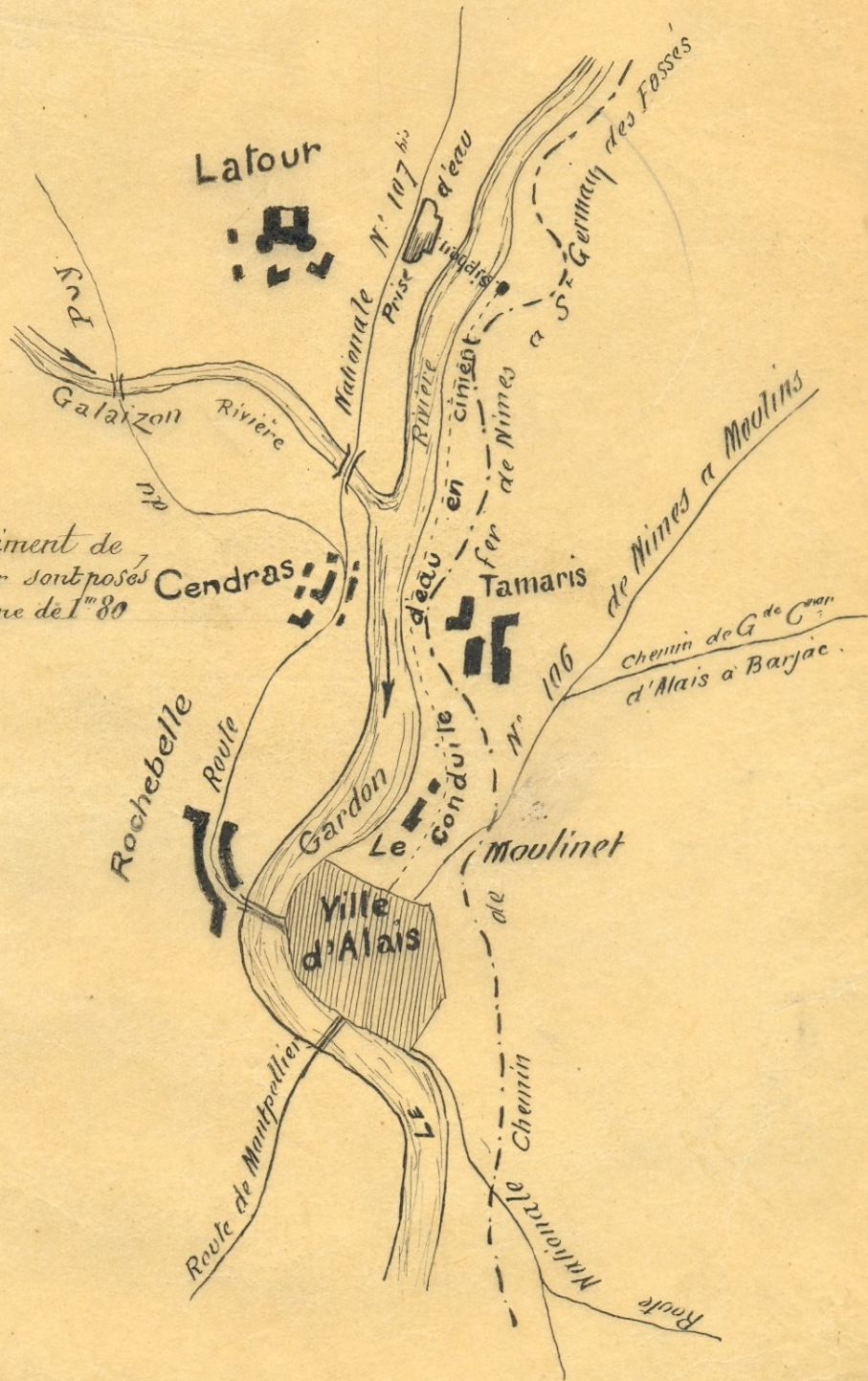
S'ensuit une enquête d'utilité publique, ouverte par arrêté préfectoral le **16 décembre 1859**, qui donne un avis favorable au projet le **08 février 1860**.

Le **11 mars** une commission chargée d'examiner les voies et moyens relatifs au projet est nommée.

Cependant, en raison de difficultés financières, le système de l'exécution au compte de la commune est rapidement abandonné, au profit de celui par voie de concession. Démarre alors une longue période de consultations auprès des compagnies.

Ville d'Alais.

Tracé De la Conduite des eaux de Latour. sur une longueur de 6.900^{mètres}



Nota: Les tuyaux en ciment de 0.55 de diamètre intérieur sont posés à une profondeur moyenne de 1^m 80

Alais, le 8 Décembre 1899

LES NEGOCIATIONS

Le **31 Mai 1860**, l'offre de la Cie DUMOLARD et VIALLET de Grenoble, d'exécuter les travaux pour 450 000 francs, est examinée.

Le **04 août 1862**, afin que les conditions de la concession à accorder soient avantageuses à la Ville, on décide de l'ouverture aux particuliers d'une souscription pour les concessions d'eau.

Mais celle-ci ne se révélant pas à la hauteur des espérances, le projet est momentanément suspendu.

Suite aux élections municipales de **1865**, une nouvelle commission, chargée d'étudier « *les moyens d'amener la solution la plus prompte de la question des eaux* », est nommée.

La situation financière de la Ville ne lui permettant toujours pas d'exécuter les travaux, on fait à nouveau appel à des entreprises.

En novembre **1866**, M. Jules GODFERNAUX, entrepreneur à Paris (et concessionnaire des eaux d'Avignon) renouvelle son offre, déjà proposée à la municipalité précédente, d'être le concessionnaire de la distribution d'eau à Alès.

Il s'engage à prendre à sa charge tous les frais relatifs à l'exécution et au fonctionnement du projet, contre la concession par la Ville, du droit de vendre les eaux des sources de La Tour pendant 99 ans, et le versement d'une subvention annuelle de 12 000 francs pendant 50 ans.

Ce projet de traité, adopté par le Conseil Municipal le **10 décembre 1866**, est conclu le **19 mars 1867**.

Mais, M. GODFERNAUX ne réussissant pas à exécuter son entreprise, il le cède à M. Léopold de la VALLÉE-POUSSIN, ingénieur, représentant d'une compagnie belge, la « Compagnie générale de conduite d'eau ».

Présenté en Conseil Municipal le **17 septembre 1868**, il est estimé non conforme au traité GODFERNAUX, car il en aggrave les conditions au détriment de la Ville. Il est donc annulé, et cette dernière libre de reprendre des négociations.

C'est alors que M. de la VALLÉE constitue avec M. Maurice de BARBEREY et M. le Comte Edouard de LIEDEKERKE une nouvelle société, la « Compagnie des Eaux d'Alais » avec qui la Ville conclut, le **23 avril 1869**, un traité reprenant les conditions de celui de M. GODFERNEAUX .

Mais le préfet, à qui le projet est soumis, le considère « *trop onéreux pour la ville* » et « *donnant de trop grands avantages aux concessionnaires* ».

Le Ministre de l'Intérieur propose donc, dans une dépêche du **31 janvier 1870**, de limiter les clauses du traité : 40 ans au lieu de 99 pour la durée de la concession et 25 ans au lieu de 50, le paiement d'une subvention de 12 000 francs.

Aucune démarche n'ayant été faite ensuite en raison de la guerre, le Conseil Municipal, lors de la séance du **24 novembre 1871**, décide de relancer les négociations.

Le **22 janvier 1873**, M. de BARBEREY l'informe donc, eu égard à ces modifications, qu'il se désiste, en compagnie de son neveu, M. de LIEDEKERKE, mettant ainsi fin à l'existence du traité.

D'autres projets sont alors soumis :

Le **12 avril 1873**, celui de MM. Arthur HUGON et Hilarion BERLIOUX consistant à élever les eaux souterraines de la rivière près du Moulinet, à peu de distance de la prise d'eau établie pour l'usine de Salindres. Il est rejeté en raison de la mauvaise qualité de ces eaux.

En **juillet** de la même année, M. RIVIERE-DEJEAN propose l'élévation, grâce à une machine à vapeur, des eaux d'infiltration du Gardon, puisées un peu au-dessus du Soulier, sur la montagne de Monteau (Rochebelle), où elle serait recueillie dans un bassin spacieux servant de réservoir.

Le **26 juin 1874** un crédit de 1000 francs, relatif à l'étude d'un projet d'adduction des eaux du Galeizon, est voté. Celle-ci révélera qu'elles sont à préférer pour les emplois industriels alors que celles de La Tour « *possèdent toutes les qualités qui constituent les bonnes eaux potables* ».

Le **08 février 1875** c'est une offre faite par M. Anselme THOMAS, dans une lettre adressée à la Municipalité un an plus tôt, que la Commission des Eaux est chargée d'examiner. Il aurait découvert l'existence des sources de La Tour à un point notablement supérieur à celui de l'émergence prévu pour leur dérivation.

Enfin en **1875**, M. DUMOND, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, suggère d'alimenter la ville grâce au canal d'irrigation du Rhône.

Une usine à vapeur établie à Moussac, relèverait les eaux du Rhône dans un réservoir, à Cruviers, d'où elle serait acheminée par une conduite en ciment dans un autre réservoir, sur le plateau de la Maréchale.

C'est finalement le projet de dérivation des eaux de La Tour, débuté en **1857** par M. TUR, qui est adopté le **03 mai 1875**.

Un crédit de 3500 francs est voté pour effectuer des travaux de recherche, de captage et d'aménagement des sources, qui sont approuvés par le préfet le **12 juillet**.

Toutefois, afin de réaliser des économies il est demandé à M. TUR de remplacer les conduites en maçonnerie ou en fonte par une conduite forcée en ciment.

Ce nouveau projet, dressé le **26 janvier 1876**, est accepté lors de la séance du **12 février**.

La distance entre la source de La Tour et le réservoir de distribution sera de 6640 mètres, la différence de niveau de 2 m 66 et la quantité d'eau dérivée de 76 litres par seconde soit 6600 m³/jour.

Les travaux, évalués à 488 000 francs, seront exécutés au compte de la commune par adjudication ou par un traité de gré à gré, et financés par un emprunt de 600 000 francs.

LES TRAVAUX

Soumis à diverses autorisations, et notamment le vote d'une loi le **27 mars 1877**, un emprunt de 1 246 000 francs (englobant projet des eaux, construction d'écoles et reprise de la dette de la Ville) est finalement contracté auprès de la banque parisienne LEOPOLD SEE fils et Cie, le **06 avril 1877**.

Une souscription par obligations est ouverte le **08 mai**.

Le lendemain, la mise en adjudication des travaux de conduite et de distribution, par marché de gré à gré, est votée.

C'est la soumission à forfait du **30 mai 1877**, de MM. PONT-OLLION-NICOLET et THORRAND, entrepreneurs de travaux publics à Grenoble, pour un montant de 398 500 francs, qui est retenue et le procès-verbal d'adjudication des travaux dressé le **02 juin**.

Les travaux, débutés le **03 juillet 1877**, se terminent le **25 septembre 1878** et sont réceptionnés de manière provisoire le **13 octobre 1878** ; la réception définitive interviendra, conformément au traité, deux ans plus tard, le **13 octobre 1880**.

Exécutés en 15 mois, de manière « *consciencieuse et intelligente* », ils répondent aux attentes de l'administration et de la population.

Peu de modifications sont intervenues par rapport au projet définitif.

En raison de prétentions exagérées de M. de Pèlerin, propriétaire du plateau de Berthézène, le réservoir de distribution a été déplacé à la Maréchale.

Un pavillon, comprenant un rez-de-chaussée et une cave, a été construit sur le vannage réglant la marche des eaux, au nord-est de la place Saint-Sébastien, près de la croix de l'hospice et de la guérite de l'octroi. Le préposé de ce dernier y fera office de surveillant dans une partie qui lui sera affectée.

Enfin, une borne fontaine a été rajoutée.

Le coût final de l'entreprise s'élève à 464 676 francs.

LA FETE DES EAUX

Les eaux, arrivées le **25 septembre 1878** au soir, dans le bassin de la Maréchale, par le siphon de la place d'Armes, constituent une grande attraction.

Comme au spectacle, la population se déplace en nombre pour aller voir cette réalisation tant attendue. On réalise même une collecte pour les pauvres en faisant payer l'entrée 5 centimes.

Cela laisse présager de l'engouement que va susciter la fête des eaux, programmée le dimanche 13 octobre.

Pour son organisation, le Conseil Municipal a nommé une « Commission de la fête des eaux » et voté un crédit de 3000 francs. Il adresse même une proclamation à la population pour l'inviter à participer :

« Chers Concitoyens,

Les Eaux de Latour seront définitivement mises en distribution dimanche prochain 13 octobre.

Un évènement qui ouvre pour notre ville une ère de bien-être et d'amélioration inappréciables a paru digne à notre Conseil municipal d'être célébré avec éclat.

Il importe que le souvenir en soit à jamais consacré.

Nous avons organisé une grande fête.

Des réjouissances publiques vous sont offertes.

Prenez-y part, chers Concitoyens, et, associant votre activité à la notre, faites par vos manifestations joyeuses, par la décoration et l'illumination des vos demeures, que cette date du 13 octobre 1878 compte parmi les plus heureuses de l'histoire de notre cité ».

Les commerçants jouent le jeu : certains offrent leur recette, d'autres proposent de confectionner gratuitement cols et manchettes pour les tenues de la cavalcade qui s'annonce comme le point d'orgue de la journée, avec une forte mobilisation. Les Compagnies industrielles de la région, Salindres, Tamaris et Rochebelle, ont d'ailleurs assuré le comité d'organisation de leur concours.

Tout doit être réuni pour que la fête soit une journée inoubliable à hauteur de l'évènement : la population va enfin pouvoir bénéficier d'un service de nécessité publique qu'elle attend depuis 20 ans et dont on a parlé pour la première fois il y a plus de 150 ans !

Le 13 octobre, sous un soleil splendide, l'ouverture de la fête est annoncée par les tirs de canon de la Citadelle.

L'Hôtel de Ville, les établissements communaux, les diverses promenades et les maisons sont pavoisées et illuminées.

La prise de possession du service des Eaux et la réception provisoire des travaux s'effectuent à 11H en présence du Conseil municipal, des personnalités : M. GIZOLME, préfet du Gard, M. BOSSU, sous-préfet d'Alès, M. de CLAUSONNE, secrétaire général de la Préfecture, M. CAZOT, sénateur, de M. TUR, de M. THORRAND, ainsi que d'anciens membres du conseil municipal de 1874.

A 12H un nouveau coup de canon lance la cavalcade : chars magnifiques, cavaliers aux costumes élégants défilent, accompagnés par trois fanfares. Les chars des trois compagnies industrielles sont particulièrement remarquables ainsi que celui de la source de La Tour.

A 16H un grand jet d'eau sur la place de la République témoigne de la puissance de la source et de la hauteur à laquelle les eaux pourront être distribuées.

A 17H30 un banquet officiel agrémenté de musique est servi dans la grande salle de l'Hôtel de Ville .

Puis, un feu d'artifice est tiré à 20H dans le lit du Gardon entre la Chaussée et l'avenue de la Prairie.

Enfin un bal public sur la place de l'Hôtel de Ville clôture les réjouissances.

Le succès est au rendez-vous et dépasse toutes les espérances.

Si l'on en croit la presse locale on apprend que « *...des milliers d'étrangers sont arrivés par toutes les routes, par tous les chemins de fer..* », que « *... la route d'Anduze à Alais était littéralement couverte de voitures, de charrettes et de piétons...* » et qu' « *... il en était à peu près de même sur toutes les autres voies de terre qui aboutissent à Alais...* ».

L'affluence concerne aussi les hôtels « *encombrés* » et les fournisseurs qui « *...eurent bientôt épuisé les provisions de bouche...* ».

Cette journée mémorable restera pour longtemps dans les annales de la Ville.

Une médaille commémorative est frappée à cette occasion et il est même question de solenniser l'arrivée des eaux à Alès, par une fête fixée le 25 septembre.

VILLE D'ALAIS



FÊTE DU 13 OCTOBRE 1878
A l'occasion de l'arrivée des Eaux de Latour, à Alais

CAVALCADE AU PROFIT DES PAUVRES

Ordre du Cortège :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Piquet de soldats. | 6. Cavaliers espagnols et muletiers. |
| 2. Trompettes. | 7. Voiture de Faust et Marguerite. |
| 3. Jockeys et Ecuyers. | 8. Figaros et débardeurs. |
| 4. Char des pupilles de la garde. | |
| 5. Voiture de Chinois. | |

Char des Mandarins

10. Gentilshommes Charles IX.

Musique du Vigan.

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 12. Louis XIII et sa suite. | mes Henri II. |
| 13. Voiture gentilshommes | 14. Cavaliers excentriques. |

CHAR DE L'AGRICULTURE

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| 16. Marceau, Hoche et Kléber | 18. Incroyables et conspirateurs. |
| 17. Voiture de Charlotte Corday. | 19. Amants d'Amanda. |

SURPRISE!!!

CHAR DE MANGIN

22. Gentilshommes Louis XIII.

CHAR DU TRÉSOR

- | | |
|---------------------------|--|
| 24. Mousquetaires. | 27. Gentilshommes Henri IV |
| 25. L'homme à la feuille. | 28. Ecossais et Ecossaises. |
| 26. CHOU ET GRENOUILLES. | 29. Jacques 1 ^{er} et sa suite. |

Musique de Nîmes.

CHAR DES MINES DE ROCHEBELLE

- | | |
|--------------------------------|--------------------------|
| 32. François 1 ^{er} . | 33. Voiture d'Espagnols. |
|--------------------------------|--------------------------|

Char des Forges de Tamaris

35. Gardes françaises.

CHAR DE SALINDRES

37. Excentriques, Folie, Cours de bourse.

Fanfare Alaisienne.

- | | |
|--|---------------------|
| 39. Pierrots, mirlitons, et arlequins. | 40. Hamlet. |
| | 41. Méphistophélès. |

CHAR DES MÉDAILLES

CHAR DES SOURCES DE LATOUR

- | | |
|--------------------|------------------------|
| 44. Espagnols. | 46. Piquet de soldats. |
| 45. Mousquetaires. | |

FORMATION DE LA CAVALCADE
 Formation de la Cavalcade Quai du Nord et de la Comté. Place Saint-Sébastien, rue de l'Hôtel de Ville, place de la Mairie, rue Saint-Antoine, Haute et Basse place Saint-Jean, rue Saint-Vincent, rue d'Avéjan, place de la République, Grand Rue, place Berthole, rue Sabaterie, place du Marché, rampe Saint-Charles, faubourg de Rochebelle, Quai-neuf, faubourg du Soleil, place de la République, avenue de la Chaussée, place Florian, rue Florian, rue St-Vincent et rue d'Avéjan.

Le Comité en remerciant la population du concours sympathique qu'elle a bien voulu lui accorder, ne saurait trop lui recommander de faciliter autant que possible la marche du cortège et le service des quêteurs.

Le rendez-vous des voitures, des chars et des membres de la Cavalcade aura lieu au Quai de la Comté, à 11 heures très-précises, pour se grouper sous les fanions dont seront munis les membres du Comité constitués chefs de peloton. Le départ aura lieu à midi. Toutes les personnes assistant à la Cavalcade doivent porter d'une manière apparente les insignes qui leur auront été remis.

Tous les cavaliers seront quêteurs. Il leur sera expressément défendu de quitter la place qui leur aura été affectée.

Les Membres du Comité d'organisation,
 MM. Airoin Georges, Balme Léopold, Banquet Auguste, Bancillon Lucien, Bassaget Louis, Beau Emmanuel, Bladier Hippolyte, Bourquet Hippolyte, Bouygue Albert, Bruquier Louis, Cambecôdes Adrien, Carrière Ludovic, Cavalier Emilion, Chaber Louis, Clauzel Léopold, Domergue Alléon, d'Espinasous Adolphe, Fancher Jacques, Gibelin Jacques, de Juges Edouard, Laval Marius, Lichère Ernest, Martial Edmond, Messac Henri, Redarès Denis, Redarès Fernand, Rougé Camille, Teissier Emile, Teissier Louis, Veillon Jules.

A midi, prise de possession des Eaux par Messieurs les Membres de la Municipalité.

Le soir à 8 heures, sur la place Saint-Sébastien, brillant

FEU D'ARTIFICE
 tiré par M. Lacroix, artificier de l'Ecole d'artillerie de Toulouse, sous la présidence du Conseil municipal et des membres du Comité de la Cavalcade.

ILLUMINATIONS PUBLIQUES

Grand BAL et Divertissements divers sur la place de la Mairie (Orchestre de 150 musiciens.)

ANNEXES

AUGUSTE TUR

Augustin Barthélémy TURC est né le 12 octobre 1826 à Lunel.

On ignore l'origine de la graphie Auguste TUR.

On peut supposer que s'il utilise le prénom Auguste, c'est peut-être pour se distinguer de son père, Augustin Pierre TURC.

Quant au patronyme TUR, il est possible d'imaginer que c'est une erreur de transcription qui en est la cause.

Fils d'un menuisier, il passe son enfance à Alès, rue Tisserie.

Il est d'abord scolarisé à l'Ecole mutuelle puis à l'Ecole primaire supérieure où il obtient une bourse pour l'Ecole royale des Arts-et-Métiers de Châlons.

A la fin de ses études il est admis en tant que Conducteur des Ponts et Chaussées et intègre le Service hydraulique du département du Gard.

Il s'établit ensuite à son compte en tant qu'ingénieur architecte au 2, rue Balore à Nîmes, où il acquiert une clientèle importante qui dépasse les limites du département et s'étend même à l'étranger (étude d'un chemin de fer en Grèce, par exemple).

Parmi les nombreux projets qu'il a étudiés et exécutés au niveau local, figurent notamment, l'irrigation de la plaine de Larnac ou encore l'approvisionnement en eau des communes de Montfrin, Meynes, Clarensac, Saint-Dionisy, Durfort, Aigues-Vives et Calvisson.

Chevalier de la Légion d'honneur, il décède à Nîmes le 20 août 1899, à l'âge de 72 ans.



« LE PERE DES EAUX »

Si l'alimentation en eau potable de la Ville d'Alès est décidée par le Conseil Municipal (élu le 24/06/1855), présidé par Jules DUCLAUX-MONTEIL, c'est celui de 1874 (élu le 22/11/1874), avec Alexandre de TUBEUF à sa tête, qui consacre définitivement le projet, avec son exécution comme entreprise municipale et le vote de l'emprunt. Enfin c'est sous le mandat de Miranda MALZAC (élu le 13/04/1878) que la réalisation devient effective.

L'encouragement et le soutien indéfectible de Jules DUCLAUX-MONTEIL (1807-1882) au projet, au sein des différents conseils municipaux qui se sont succédé pendant plus de 20 ans, lui vaudront le surnom populaire de « Père des eaux ». Celui-ci lui a d'abord été attribué par le journal « La Fraternelle » puis par « Les Tablettes d'Alais ».

LÉGION D'HONNEUR.
NUMERO D'ORDRE
DES MATRICULES :

Nom : *Duclaux-Monteil*

Prénoms : *Etienne, Auguste, Jules.*

Qualité
ou
grade : *Maire d'Alais. (Gard)*

né le *26 Janvier 1807*
à *Vaux, Ardèche.*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'honneur
par décret du *14 Août 1862* rendu sur le rapport
du Ministre d _____
pour prendre rang de _____

N° du départ de la décoration _____
Idem du brevet _____

PIÈCES JOINTES :

1° *Décidé 27 Janvier 1882.*
2° _____
3° _____
4° _____
5° _____
6° _____

825
10
Gard

43 OCT 78
DU GARD

DEPOT LEGAL
Gard
N° 210
1878

INOUGURATIOU
de las
FONS DE LA TOURÉ
A ALÈS
Lou 13 d'Octobre 1878
Vendu àou bénéficié das Pàourés
Per CHAPELLO, èpicié à Alès

~~~~~  
**PRIX : 15 CENTIMOS**  
~~~~~

+Y
ALÈS
Emprimarié L. BRUSSET jouiné
83, Grand'Carriéro, 83

ye

40201

INOUGURATIOU
dé las
FONS DÉ LA TOURÉ

A ALÈS

Dé Lafaro ! permès qu'én lou pu grand respé
Per uno âoucastiou dé las pu grandiosos,
Té rappellé un moumén à tous amis d'Alès !
Per lus rima câouquos lignos pâtouésos.
Séras susprés, grand'hommé, en toun répàou ;
Mé, s'éro pa qué per pa gairé,
Créi bien qué dinc'aquél affairé
Té prégariéi pa per tant pâou !

Es pa qué noun aguen aici dé bos rimairès,
Mé, tendriéi, per aquél affairé,
Qué tus venguessés un moumén
Per té fairé rima sus ço qué din toun tèn
As tant parla dédin tās *Castagnados* ;
Quand dédin ta *Fiéïro d'Alès*
Fajés, déssus la Maréchaló,
Dansa, sus lou grésil, dé tant poulidés pès.



Alor, aco'èrò plan, amusant, agréablé,
Huéi ia un réviramen dé diablé ;
Es tout d'utilita, ia pa jès d'agramen
Per ié dansa la barandello,
La Maréhalo és pa prou bello,
Et lou Sen-Martinen i perdrié tout soun tén.
Entré lou tén d'alor et lou tén qué sé passo
Ia'gu'no grando viro-passo.

Alor lou sourél miraïvo
La poussiéiro qué s'envoulavo,
Sounlévado per lou Raïôou ;
Huéi, çou vésiès, té farié pòou.
Es pa qué dé tràous et dé bossos,
Dé mounticulos et dé fossos
Qué qu'âou voudrié sé iasséta
Sé trouvarié embarrassa.

Alor i-avié pa — sinoun l'anizétaïro —
Poussiblè d'y trouva 'no gouttetto d'aïgo
Dessus aquel grand plan !
Iè vèiras, âou jour d'huéi, un tràou talamen grand
Qué grâço as énjiscous dé la grando sciènço,
As énginiurs qué huéi poussèdoù la savènço,
I-an fa crousa, per d'aïgo lou rempli :
Grand Diou ! Quinto valou qu'âourié s'èro de vi !

Per déqué, mé diras, tan d'aigo ? Per déqué ?
Parço qué dinc Alès l'on ié mouris de sé.
Dumpiéi lou picho-tén qu'as quitta amis et villo
Per t'ana répâousa âou dâriè doumicilo,
Dè tous grandès travals,
Ia'gu dé chanjamen. Boudiou ! qué dé rambal !
Sé vésiès lou Gardoù, dé toun tén tant limpidé,
Aousariès pa trempa tas mans dinc soun liquidé.

Et aqui per déqué,

Vôou t'expliqua aco :

Las minos dâou Souiè, Sen-Marti, Rochobello,
Pichotos dé toun tén, sé soun fachos pu bellos,
Né doutés pas. Dâou cò,
Aou fur et à méuro
Qu'an vougu perfoura lou sé dé la naturo,
Fosso d'aigo i'an trouva
Qu'âou déforo an réjetta
E dinc Gardoù an fa bouja.

Aco soun d'aigos vitrioulados ;
Per counséquen accoumpagnados
D'uno rouiò qué dinc Gardoù
Sé répâouso sus lous caïous ;
E l'aigo dé nosto riviéiro
Faï enraja las bugadiéiros,
Gasto lou linjé et lou saboù ;
Sé fachou, amai an raisoù

- Mé perqué i'an pa'empacha ?
- Vas mé diré, d'y fa bouja
- Aquel'aïgo tant màou fasento ?
- Poudiéou bé lus faire défensio.
- Ia 'no lèi, sè m'en souvené,
- Dé millo sept cent dés-et-sept,
- Qué fai défensio as usiniès
- Dé troubla l'aïgo dé las fados
- Qué sert per lava las bugados.

Sian défendu ! Déqué disès ;
La villo a entreprès un prouçès
Qué savé pa 'nté n'en po estré,
Mé soun toujours lus propré mestré.
Nost'aïgo dàou pous es gastade,
La dàou Gardoù es rouviado ;
Quand aven agu prou chara
Véso-t'aïçi ço qu'aven fa :

Savès bé qu'aïlamoun, pa uien dé toun castel,
D'âoutré cousta dé la riviéïro,
Dinc uno mato dé viziéïro,
Ia 'no grosso fon qué fai lou Gardoù bel !
Ebé, savès bé qué lous que gouvernou villo, et moundé
« Bon... Lou counsèl municipal ? » [et rambal...
Oï. M'as ajuda dinc ma pensado ;
Ia déjà 'no bono passado
Aviéou fa lou plan calcula
Per dé bon 'aïgo nous ména.

Aquel proujè a resta long tèn dinc las archivos de la villo;
Nous a lascia lava, séca nostos lessivos,
Amaï s'es pas exécuta
Souto lou.counsél qu'aï parla.
Tè diré qu'entun és, m'en souvéné pa gairé
I-n'ia passa maï d'un, disou pa lus affairé,
D'aieur d'acò mé mélé gairé,
L'on ou sa prou quand tout és fa.

Savé pa sé souto l'Empiré,
Qu'éro tout courdura d'arjen,
Aviéou pa prou agu dé tèn,
Aco, vous ou podé pa diré ;
Mé toutés n'en dévou pa riré.
S'aviéou sachu, aquélés counsèls,
Qué l'hounou à vâoutrés n'en venguesso,
Counséiés républicains,
Sé sérié pa ména tant uïen.

Tant-ia qu'aquélés iòous, cougas per tant dé poulos,
An fini cépenden per fairé dé poulets ;
Disiéou qué n'en sourtirié d'oulos
Et n'es sourti dé roubinets.
Mé, avant dé té diré d'afoun
Déqu'aquélés roubinets coulou,
Qu'ou agues dévigna ou nou,
Asséto-té 'ndaquel cantou ;
Aïçò pren bien déjà coulou
Aourai vité fini bésougno.

Quand té parlavé dé la fon
Ai vis qué doutavés quicon.
Es estado trop tá vésino
Per qu'aguès pa din sa bassino
Càouquo fés rëfresqua toun front ;
Et qué per ban ou qué per pesco
Aguès pa, dinc soun aïgo fresco,
Rétrempa tous pensa per ié trouva quicon.

Révéné doune à nosto fon
Et àou grand tràou, dessus la Maréchalo,
Entré lous dous, i-a quicon
Qué répàouso sus un 'escalo,
Coumo l'aï di, qu'ès d'un bien grand savouér
Per fairé mounta l'aïgo enlér.
Té vâou diré coumo an fa
Per i la fairé escale :

Dâou Gardou turbulent, vis-à-vis de La Touré
Qué dono lou noum à la Fon
An coupa dâou travès touto l'aïgo qué couré
Ën sourten lou graviè. I-a agu bien quicon.
Sai pa sé soun arrivas àou rò
Mé toujours és qu'i-an plaça de tuiéiros
Extravagantos et gourjéiros
Qué prou d'aïgo donou dâou có

Dinc lou iè dâou Gardou soun dé founto mounlâdo,
Tout lou tèn dé la travessado ;
Pièi aïçaï vénou s'ajusta
En d'âoutros tout de ciment fa.
Es quicon dé fini, sans fâouto,
Qué lou Gardou encapriça
Jamaï un né dérabara,
Tant capricieux qué piésquo estré,
En descenden dé sous champestrés.

Et digos-i qué vengo, moun bon,
Aou Gardou déraba quicon :
Dâou tèn qué passara, terrible,
Rougé, furieux, précipita ;
Lou tuiéou séra bien tranquillé
Din sous siêr pans cabusséla :
L'un tout trèbou, l'âoutré lempidé
Dé sas furous sé mouquara.

Lous tuiéous en ciment travessou doune tous pras,
Tous castagniès, tous jardiés, tas vijiéïros ;
Countournou lous rouchers vis-à-vis la Blaquiéïro ;
An, per aquel traval, lou terrain achata.
Lonjou lou cami da ferré ;
Car, planos, ni vâlats ni sérés
An pa pougu la scienco empacha
Lou proujé dé s'exécuta.

Suvisson lou Canal jusques âou Mouliné,
Pièr, percaqui, copou tout dré ;
Passou souto lou cami dé ferré,
Plantas tout dré contro lou serré ;
Pièr, aqui, tout dé long, assétas sus lou fermé,
Rémontou 'n pâouquété, et dàou fâoubourg d'Aouvergné
Suvisson lou countour, sans i fairé attençiou,
Soun à la crous dé la Missiou.

Aqui, entré l'Espitâou, la Crous et la barraquo
Dâou buréou dé l'Octroi, i-a uno miquo-maquô
Dé tuiéous dé ferré emmanchas
Embé lous dé ciment qué vénen dé parla.
Tout acò és en crous, n'ia un qué s'acamino
Dé per lou quai dàou Nord, dévers l'ancienno villo,
Carriéro la pu vieillo qué i-ago dinc Alés :
La Roquo, qu'apèlou en patouès ;
Né suvisson la Carriéro-Drêcho
Coumo l'aresclé d'un voulan.

Tout aro té lous faraï jouindré,
En lous passant per d'Avéjan ;
Viraran lou cantou dàou Luxembourg,
Et régo drêcho, sans countour,
Davant moussus Foucard et Séro
Sé réjouendran las dos artéros
Qué formou un énormé D
D'un cousta round, dé l'aoutré dré.

Par-ci, par-là, dinc las carriéiros,
En d'aquélos grossos tuiéiros
Dé gros roubinets i-an plaça
Per d'aïgo nous distribua.
Tè dévé diré, en mème tén,
Qué i àoura fosso abounamén.
La pressiou d'amoun dâou bassi
Fara mounta l'aïgo à plési.

Quaranto-quatre fons dounaran
D'aïgo dé rocho as habitants.
La qué sé perd lavara las carriéiros,
Duran l'estiou fara fresquiéiro ;
S'un fiò ven à sé déclara,
I-a 'no mancho per ajusta.
Risquan pa d'aïgo dé pati
Mé n'en foudriè uno dé vi.

« I-a déjà bon briou qué t'escouté,
« Amaï vésé, i-a pa dé douté,
« Qué m'as pa souna per parés.
« Sé n'as bésoun un' àoutro fès,
« Resté toujours àou grand servicé
« Dé ma bello villo d'Alès,
« Qu'aï tant canta dinc moun pátouès ;
« Digo as amis qui sièi per la pensado ! »

« Mé oui, n'ia dé travail ;
« Qué d'obro, dé rambal
« S'es fa, dumpièi qué nosté Mestré
« Mé sounnè per mé répàousa
« Das grands travals qué avièi fa
« Sus lou béou et sus lou champestré,
« Dessus la terro das vivèns,
« Qu'emplèguèrè tant bien moun tén.

« Terrassamèns, camis dé ferré ;
« Fabricos, fouïadis dé serré
« Usinos, forjos et palaï ;
« Fons, minos, gléisos, n'ia bé maï :
« Dé quais et dé moulis,
« Dé gaz et dé carriéiros,
« Dé boulevards et dé verriéiros,
« D'abattouer et d'escolos àoussi. »

Acò's pa pus Alès en sous pourtaous
Et sous sept ou huè cents òustàous
En sous arcéous, sas carriéiros destréchos,
Esclaïrados per uno mècho
Fumouso coumo un chamas,
Las carriéiros soun larjos et esclaïrados àou gaz ;
La villo, dinc là nuiè, es bien miel esclaïrado
Qué quand à toun castel dounavés la soupado.

Disé pa 'co per tè fâcha
Per lou sûr. Ou prengués pa en michanto pensado,
Car, chaquo tén faï sa passado.
Aoutré tén, âoutrés mœûrs. Aoumen m'en viergues pa,
Perqué, sé t'âi dérèveïa, talo 's pa 'stado ma pensado,
Sinoun dé té fairé tasta
Lous prougrès qué ta villo a fa
Désumpièi qué l'aviès quittado.

N'en séras tus, lou jugé, volé créiré,
Qué d'ïèou tou diré, tus dou véiré
Né séras mièl justiffia,
Dé tous îèls né pourras juja.
La pus d'acò té parlarai ;
Siés hommé per juja las câousos,
En faço dé la vérita
Siés pas hommé per réquïoula.

- « Arò qu'âi vis las fons coula,
- « Lus tuiéous et ma Maréchalô
- « Qué récoumandé d'aplana ;
- « Laisso mé 'mbé toutos mas alos
- « A moun répâou m'en rétourna.
- « Dé las notas qu'âi près, âou puplé Alésièn
- « Ié volé, dé moun aïsé,
- « — Créi-zou, ou per toujours mè taisé, —
- « Rima quicon qué séra bien.
- « Aou révéiré ! Porto-té bien !
- « Remercio per îèou toun counsel.

Aguéré pa lou tén d'y léva lou capel,
Qué dinc la direcciou dàou ciel
Disparégué coumo la flammo.
Supâouséré qu'èrò soun âmo
Qu'èrò vengudo lou cerqua.
Aviéi déougu trop lou réténé ;
L'éliou pò vous représenta
La proumptitudo qu'a 'mpléga,
I-èrò pa pus qué crésiéi dé lou téné.

Alès, lou 13 octobre 1878.



F. CHAPELLO.

INAUGURATION
des
SOURCES DE LA TOUR

A ALÈS

Le 13 octobre 1878

Vendu au bénéfice des Pauvres

Par CHAPELLE, épicier à Alès

~~~~~  
**PRIX : 15 CENTIMES**  
~~~~~

ALÈS
Imprimerie L. BRUSSET jeune
83, Grand' Rue, 83

INAUGURATION
des
SOURCES DE LA TOUR
À ALES

Hé , Lafare ! Permits qu'avec le plus grand respect
Pour une occasion des plus grandioses,
Tu te rappelles un moment de tes amis d'Alès !
Pour leur rimer quelques lignes patoises.
Tu seras surpris, grand homme, en ton repos ;
Mais, si ce n'était que pour pas grand chose,
Crois bien que dans cette affaire
Je ne te prierai pas pour si peu !

Bien que nous ayons ici de bons rimeurs,
Je préférerais pour cette affaire,
Que tu viennes un moment
Pour te faire rimer sur ce dont à ton époque
Tu as tant parlé dans tes « Castagnades »
Quand dans ta « Foire d'Alais »
Tu fis, sur la Maréchale,
Danser, sur le gravier, de si jolis pieds

Alors, c'était bien, amusant, agréable,
Aujourd'hui il y a un bouleversement du diable ;
Tout est utilité, il n'y a pas d'agrément
Pour y danser la farandole,
La Maréchale n'est pas assez belle,
Et le Saint-Martinien y perdrait tout son temps.
Entre l'époque d'alors et celle de maintenant
Il y a une grande culbute.

Alors le soleil brillait
Et la poussière s'envolait,
Soulevée par les Raïols ;
Aujourd'hui, si tu le voyais, cela te ferait peur.
Ce ne sont que trous et bosses,
Des monticules et des fosses
Et qui voudrait s'y asseoir
Se trouverait embarrassé.

Alors il n'y avait pas -sauf chez le marchand d'anisette-
Possibilité d'y trouver une petite goutte d'eau
Sur cette grande place !
Tu y verras, maintenant, un très grand trou
Que les ingénieux de la grande science,
Les ingénieurs qui aujourd'hui possèdent le savoir,
Y ont fait creuser, pour le remplir d'eau :
Grand Dieu ! Quelle valeur il aurait si tu étais en vie !

Pourquoi, me diras-tu, tant d'eau ? Pourquoi ?
Parce qu'à Alès on meurt de soif.
Depuis le peu de temps que tu as quitté amis et ville
Pour t'aller reposer au dernier domicile
De tous tes grands travaux,
Il y a eu des changements. Bondiou ! Quel désordre !
Si tu voyais le Gardon, à ton époque si limpide,
Tu n'oserais pas tremper tes mains dans son liquide.

Et là pourquoi ?

Je vais t'expliquer cela :

Les mines du Soulier, Saint Martin, Rochebelle,
Petites à ton époque, sont devenues plus grandes,
N'en doute pas. Ainsi,
Au fur et à mesure qu'ils ont voulu perforer le sol de la nature,
Ils y ont trouvé beaucoup d'eau
Que dehors ils ont rejetée
Et dans le Gardon ont déversée.

Ce sont des eaux vitriolées ;
Par conséquent accompagnées
D'une rouille qui dans le Gardon
Se dépose sur les cailloux ;
Et l'eau de notre rivière
Fait enrager les blanchisseuses,
Gâte le linge et le savon ;
Elles se fâchent, et elles ont bien raison

« Mais pourquoi ils n'ont pas empêché ?
« Vas tu me dire, d'y déverser
« Cette eau si malfaisante ?
« On pouvait bien le leur défendre.
« Il y a une loi, si je m'en souviens,
« De mille sept cent dix-sept,
« Qui interdit aux usiniers
« De troubler l'eau des fées
« Qui sert pour laver le linge.

On s'est défendu ! Qu'est-ce que tu dis ;
La ville a entrepris un procès
Dont je ne sais où il peut en être,
Mais ils sont toujours leur propre maître.
L'eau de notre puits est gâtée,
Celle du Gardon est rouillée ;
Quand on a eu assez parlé
Voici donc ce que l'on a fait :

Tu sais bien que là-haut, pas loin de ton château,
De l'autre côté de la rivière,
Dans une touffe d'osiers,
Il y a une grosse source qui fait grossir le Gardon !
Eh bien, tu sais bien que ceux qui gouvernent ville, et gens
« Bon... le conseil municipal ? » [et désordre...
Oui. Tu m'as aidé dans ma pensée ;
Il y a déjà un certain temps
Ils avaient bien calculé le plan
Pour nous amener de la bonne eau.

Ce projet est resté longtemps dans les archives de la ville ;
Il nous a laissé laver, sécher nos lessives,
Mais il ne s'est pas exécuté
Sous le conseil dont j'ai parlé.
Te dire lequel c'était, je ne m'en souviens pas
Il en est passé plus d'un, ils ne disent pas leurs affaires,
D'ailleurs de cela je ne me mêle guère,
On le sait assez lorsque tout est fait.

Je ne sais pas si sous l'Empire,
Où ils étaient tout cousus d'argent,
Ils n'avaient pas en assez de temps,
Cela, je ne peux pas le dire ;
Mais tous ne doivent pas en rire.
S'ils avaient su, ces conseils,
Que l'honneur à vous en reviendrait,
Conseillers républicains,
Cela n'aurait pas mis aussi longtemps.

Tant il est vrai que ces oeufs, couvés par tant de poules,
Ont fini cependant par faire des poulets ;
Ils disaient qu'il en sortirait des pots de terre
Et il en est sorti des robinets.
Mais, avant de te dire complètement
Ce qui coule de ces robinets,
Que tu aies deviné ou pas,
Assieds toi dans ce coin ;
Déjà cela prend bien couleur
J'aurai vite fini besogne.

Quand je te parlais de la source
J'ai vu que tu te doutais de quelque chose.
Elle a été trop ta voisine
Pour que tu n'aies pas dans son bassin
Quelquefois rafraîchi ton front ;
Et que pour le bain ou pour la pêche
Tu n'aies pas, dans son eau fraîche,
Retrempé des pensées pour y trouver quelque chose.

Je reviens donc à notre source
Et au grand trou, sur la Maréchale,
Entre les deux, il y a quelque chose
Qui repose sur une montée,
Comme je te l'ai dit, c'est un bien grand savoir
Pour faire monter l'eau en l'air.
Je vais te dire comment ils ont fait
Pour l'y faire monter :

Du Gardon turbulent, en face de la Tour
Qui donne son nom à la source
Ils ont coupé à travers l'eau qui court
En sortant le gravier. Il y a bien eu quelque chose.
Je ne sais pas s'ils sont arrivés au roc
Mais toujours est-il qu'ils y ont placé de gros tuyaux
Extravagants et de grands réservoirs
Qu'avec ça donnent beaucoup d'eau.

Dans le lit du Gardon ils sont de fonte moulée,
Tout le long de la traversée ;
Puis là-bas viennent s'ajuster
Avec d'autres tout faits de ciment.
C'est quelque chose de fini, sans faute,
Que le Gardon capricieux
Jamais n'arrachera.
Aussi capricieux qu'il puisse être,
En descendant de sa campagne.

Et dis lui qu'il vienne, mon bon,
Au Gardon arracher quelque chose :
Pendant qu'il passera, terrible,
Rouge, furieux, précipité ;
Le tuyau sera bien tranquille
Sous ses six pans recouvert :
L'un tout trouble, l'autre limpide
De ses fureurs se moquera.

Les tuyaux en ciment traversent donc tes prés,
Tes châtaigniers, tes jardins, tes villages ;
Contournent tes rochers en face de la Blaquièrre ;
On a, pour ce travail, acheté le terrain.
Ils longent le chemin de fer ;
Car, plaines, ni fossés, ni collines
N'ont pu empêcher la science
Le projet de s'exécuter.

Ils suivent le canal jusqu'au Moulinet,
Puis, par là, ils coupent tout droit ;
Ils passent sous le chemin de fer,
Plantés tout droit contre la colline ;
Puis, ici, tout du long, assis sur du solide,
Remontent un petit peu, et du faubourg d'Auvergne
Suivent le contour, sans y faire attention,
Ils sont à la croix de la Mission.

Ici, entre l'Hôpital, la Croix et la baraque
Du bureau de l'Octroi, il y a un imbroglio
De tuyaux de fer emmanchés
Avec ceux de ciment dont je viens de parler.
Tout cela est en croix, il y en a qui s'acheminent
Par le quai du Nord, du côté de l'ancienne ville,
Rue la plus vieille qu'il y ait à Alès :
La Roque comme on l'appelait en patois ;
Ils en suivent la Rue Droite
Comme l'arrondi d' une faucille.

Tout à l'heure, je te les ferai joindre,
En les passant par d'Avéjan ;
Ils tourneront le coin du Luxembourg,
Et en ligne droite, sans contour,
Devant messieurs Foucard et Serre
Se rejoindront les deux artères
Qui forment un énorme D
D'un côté rond, de l'autre droit.

Par ci, par là, dans les rues,
A ces gros tuyaux
Ils ont placé de gros robinets
Pour nous distribuer de l'eau.
Tu dois te dire, en même temps,
Qu'il y aura de nombreux abonnements.
La pression en amont du bassin
Fera monter l'eau à plaisir.

Quarante-quatre fontaines donneront
De l'eau de roche aux habitants.
Celle qui se perd lavera les rues,
Et durant l'été fera de la fraîcheur ;
Si un feu vient à se déclarer,
Il y a une manche pour l'y ajuster.
On ne risque pas de manquer d'eau
Mais il en faudrait une de vin.

« Il y a déjà un bon moment que je t'écoute,
« Aussi je vois, il n'y a pas de doute,
« Que tu ne m'as pas appelé pour rien.
« Si tu en as besoin une autre fois,
« Je reste toujours au grand service
« De ma belle ville d'Alès,
« Que j'ai tant chantée dans mon patois ;
« Dis aux amis que j'y suis par la pensée ! »

« Mais oui, il y en a du travail ;
« Que d'ouvrage, d'agitation
« Se sont faits, depuis que notre Maître
« M'appela pour me reposer
« Des grands travaux que j'avais faits
« Sur le canal (?) et la campagne,
« Sur la terre des vivants,
« Où j'employais si bien mon temps.

« Terrassements, chemins de fer ;
« Fabriques, fouilles de colline,
« Usines, forges et palais ;
« Fontaines, mines, églises, il y en a bien plus :
« De quais et de moulins,
« De gaz et de rues,
« De boulevards et de verrières,
« D'abattoirs et d'école aussi. »

Ce n'est plus Alès avec ses portails
Et ses sept ou huit cents maisons
Et ses arceaux, ses rues étroites,
Eclairées par une mèche
Fumeuse comme une torche,
Les rues sont larges et éclairées au gaz ;
La ville, dans la nuit, est bien mieux éclairée
Que quand à ton château tu donnais à souper

Je ne dis pas cela pour te fâcher
Pour sûr. Ne le prends pas pour une pensée méchante,
Car, chaque époque fait son passage.
Autres temps, autres moeurs. Au moins ne m'en veuille pas,
Parce que, si je t'ai réveillé, telle n'a pas été ma pensée,
Sinon de te faire goûter
Les progrès que ta ville a faits
Depuis que tu l'avais quittée.

Tu en seras juge, je veux croire,
Que ce que je te dirai, toi tu dois le voir
Ce sera mieux justifié,
De tes yeux tu pourras juger.
Bien mieux que je ne te le dirai ;
Tu es un homme pour juger les choses,
En face de la vérité
Tu n'es pas homme à reculer.

« Maintenant que j'ai vu les fontaines couler ,
« Les tuyaux et ma Maréchale
« Que je recommande d'aplanir ;
« Laisse moi avec toutes mes ailes
« A mon repos m'en retourner.
« Avec les notes que j'ai prises, au peuple Alésien
« Je veux, à mon aise,
« - Crois le ou pour toujours je me tais, -
« Rimer quelque chose qui sera bien.
« Au revoir ! Porte toi bien !
« Remercie pour moi ton conseil. »

Je n'ai pas eu le temps de lever mon chapeau,
Que dans la direction du ciel
Il disparut comme la flamme.
Je supposais que c'était son âme
Qui était venue le chercher.
J'avais dû trop le retenir ;
L'éclair peut vous représenter
La promptitude qu'il a employé,
Quand je croyais le tenir il n'y était plus.

Alès, le 13 octobre 1878.

F. CHAPELLE

**SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET ICONOGRAPHIQUES**

➤ Archives Municipales d'Alès

Bib 063 : « Recherches historiques sur la ville d'Alès », 1860

Bib 068 : « Alès, capitale des Cévennes », 1948

Bib 451 : « Alès au fil des ans et des hommes », 1992

Bib 131 : « Les eaux publiques à Alais », 1873

Bib 132 : « Les eaux d'alimentation de la ville d'Alès », 1926

Bib 334 : « Promenade dans Alès », 1995

Bib 350 : « Description de la ville d'Alais et des ses environs », 1788

Bib 637 : « Alès insolite », 2006

REV 13 : « Cévennes Magazine » N° 1235 à 1237 (13, 20 et 27/03/2004) :
« Questions d'eaux : Rapport fait au conseil municipal d'Alais »

REV 34 : « L'Aigle des Cévennes » : 17/05/1856, 20/06/1857, 04/07/1857,
21/11/1857, 08/10/1859, 24/12/1859

REV 35 : « Le Drapeau national » : 25/08/1878, 07/09/1878, 14/09/1878,
29/09/1878, 12/10/1878, 19/10/1878, 12/10/1878, 26/10/1878

REV 95 : « L'Echo d'Alais » : 08/08/1841, 15/08/1841

REV 96 : « Le Wagon » : 20/03/1842

REV 97 : « Le Mémorial du Gard » : 06/09/1846, 11/10/1846, 18/10/1846,
20/06/1847, 12/12/1847

I D 30 bis : Délibérations du Conseil Municipal : 23 octobre 1712 - 21 février 1731

I D 48 : Délibérations du Conseil Municipal : 5 mai 1827 - 24 novembre 1837

I D 49 : Délibérations du Conseil Municipal : 4 février 1838 - 29 juillet 1848

I D 50 : Délibérations du Conseil Municipal : 24 septembre 1848 - 17 janvier 1858

I D 51 : Délibérations du Conseil Municipal : 15 février 1858 - 6 février 1866

I D 52 : Délibérations du Conseil Municipal : 10 février 1866 - 16 avril 1870

I D 53 : Délibérations du Conseil Municipal : 1^{er} mai 1870 - 6 août 1875

I D 54 : Délibérations du Conseil Municipal : 6 août 1875 - 24 avril 1878

I D 55 : Délibérations du Conseil Municipal : 5 mai 1878 - 10 septembre 1881

I F 3 : Recensement de la population : 1841-1846

I J 7 : Fête à l'occasion de l'arrivée des eaux de La Tour à Alais, 13 Octobre 1878

2 O 1 (1) : Vente du Moulin de La Tour, 1846-1888

2 O 1 (2) : Projet d'adduction d'eau de La Tour : divers projets non exécutés, 1846-
1873 ; enquêtes, rapports, délibérations municipales, souscription, 1856-1878

2 O 2 : Eaux de La Tour : exécution du projet A. Tur : correspondance, règlement des
travaux, 1858-1894 ; plans, calques, coupes et ouvrages d'art, 1859-1921 ; emprunt,
1877-1878 ; consigne du garde des eaux de La Tour, 1906.

2 O 3 (1) : Eaux de La Tour : plans d'adduction, conduite et réseau de distribution
d'eau, 1878 ; règlement sur les concessions d'eau, 11 mai 1878

2 O 4 : Eaux de La Tour : installation de bornes-fontaines ; entretien des compteurs ;
plan de l'alimentation en eau potable, 1887-1913

3 Fi 1-3 64, 67 : Bassin de la Maréchale avant la construction du parking

3 Fi 8-2 42 : Bassin de la Maréchale avant la construction du parking

11 Fi 1 : Portrait d'Auguste Tur, ingénieur, directeur des travaux de conduite et distribution des eaux de La Tour

11 Fi 2 : La Tour. Siphon avant la pose

11 Fi 3 : La Tour. Siphon après la pose

11 Fi 4 : Siphon de la Tour. Coupe AB

11 Fi 5 : Le passage du Soulier

11 Fi 6 : La canalisation

11 Fi 7 : Moulage du tuyau

11 Fi 8 : La grande tranchée

11 Fi 9 : Réservoir

11 Fi 10 : Réservoir

11 Fi 11 : Réservoir. Vue intérieure

11 Fi 12 : Vannes de distribution

11 Fi 13 : Pavillon des vannes de distribution

11 Fi 14 : Borne fontaine devant la boutique d'un sabotier

13 Fi Alès 2-28 9, 10 : Vestiges du pavillon des eaux

13 Fi Alès 3-1 2, 3, 4 : Creusement du parking de la Maréchale ; 1983 – 1984

32 Fi 5 : L'octroi et l'ancien hôpital

Don 45-2 : Coupe de la montagne de la Maréchale. Ouvrage projeté pour conduire les eaux du canal de Saint Angès à la ville d'Alais et au jardin de Monseigneur l'Evêque

Reproduction de la Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) :

« Les Eaux de Latour, poésie hydraulique en douze douches variées » / Henri Colomb, 1878

Site internet de la base Gallica (Bibliothèque Nationale de France) :

« Inauguration des fontaines de la Tour à Alès, le 13 d'octobre 1878, vendu au bénéfice des pauvres » / Chapello, épicié à Alès, 1878

Site internet de la base Léonore (Archives Nationales de France) :

Dossier de Légion d'Honneur de Jules Duclaux-Monteil

➤ **Documents fournis par les Archives Municipales de la Ville de Nîmes**

Acte de mariage et acte de décès d'Auguste Tur

Recherches généalogiques sur la famille Tur

➤ **Documents fournis par les Archives Municipales de la Ville de Lunel**

Acte de naissance d'Auguste Tur

➤ **Documents des Archives Départementales du Gard**

JR 229 : « Le Drapeau national » : 05/10/1878

➤ **Documents fournis par Michel Vincent (Cévennes Magazine)**

Reproductions de cartes postales de La Tour

➤ **Objet prêté par le Musée Pierre André Benoît**

Médaille commémorative de l'arrivée des eaux de La Tour à Alais, 13 octobre 1878